

<https://ricochets.cc/Loi-separatisme-tres-utile-pour-museler-des-opposants-et-critiques-7517.html>



Loi séparatisme : très utile pour museler des opposants et critiques

- Les Articles -



Date de mise en ligne : vendredi 10 mai 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Nouvel exemple de la nocivité de la « loi séparatisme », qui est un dispositif liberticide très utile au pouvoir pour museler, censurer, dissoudre, réprimer ses opposants politiques et autres critiques dérangeants.

Cette fois, c'est une asso qui aide les habitant·es en matière de droit au logement qui est prise pour cible, avec des aides publiques supprimées.

Pendant ce temps, le séparatisme des riches et des bourgeois s'étale à la télé. En vivant à part dans leurs bulles, ils espèrent échapper aux conséquences des désastres qu'ils ont créés/soutenus, mais on a qu'une seule planète.

La loi séparatisme est à abolir, comme la vidéosurveillance algorithmique (basée sur nos données biométriques). C'est le système policier tout entier qui est à abolir, à dissoudre.



Loi séparatisme : très utile pour museler des opposants et critiques

, LOI SÉPARATISME : nouvelle instrumentalisation pour taire une vieille association qui déplaît à Lille-Métropole.

Après le Planning Familial ou des associations écologistes, les autorités utilisent une nouvelle fois le « non-respect du Contrat d'Engagement Républicain » apparu en 2021 pour justifier la fin d'aides publiques à une association qui existe depuis 45 ans à Lille.

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a décidément un égo très fragile. Médiapart et Médiacités Lille viennent de sortir un article sur les conséquences d'un désaccord entre une association « d'aide aux mal-logés » et la MEL à propos de l'expulsion d'une aire d'accueil de gens du voyage en février dernier. Rappelons que le président de la MEL, Damien Castelain, a un procès en cours pour corruption, favoritisme et trafic d'influence - ce procès-fleuve a été interrompu en février parce qu'une juge est tombée malade mais il reprendra le 10 juin. En attendant, la MEL use de tout son pouvoir pour faire taire les oppositions à une politique anti-pauvres, libérale et autoritaire. Elle a fait voter la suppression d'une subvention annuelle de 38.000Euros à l'association lors du dernier conseil métropolitain d'avril (c'est comme un conseil municipal, mais à l'échelle de la communauté urbaine autour de Lille).

6 UNE EXPULSION À L'ORIGINE DU CONFLIT

Le 20 février 2024, une trentaine de flics intervient pour évacuer 4 familles d'une aire d'accueil de Wattignies, au sud de Lille. Sur demande de la préfecture, des agents de la MEL sont présents pour assister les forces de l'ordre, ce qui est un fait assez rare.

« En début de matinée, lorsque des employés de la métropole arrivent sur l'aire de Wattignies, plusieurs personnes, des familles, mais également plusieurs militant·es prévenu·es, s'opposent à l'opération, notamment au motif qu'elle se déroule en plein hiver et qu'un recours a été introduit » lit-on dans les colonnes de Médiapart.

Les profils des soutiens sont très différents : associatifs, militants, et même une prof d'un collège où sont scolarisés certains enfants qui habitent cette aire ! Parmi eux, une salariée de l'APU du Vieux-Lille, une asso qui existe depuis 1979 et dont le rôle est d'aider les habitant·es en matière de droit au logement : conflits locatifs, expulsions, aide au relogement. Ce jour-là, la MEL lui reproche d'avoir dit « vous n'avez pas honte », ou encore « comment on se regarde dans la glace après avoir réalisé cette expulsion ? » Des propos insupportables, sans doute.

6 LA MEL TORD LA RÉALITÉ POUR JUSTIFIER SA RÉPRESSION

D'après une enquête aussi interne qu'opaque, ces propos ont été attribués, à tort, à la salariée de l'APU. Pour la MEL, qui aime bien grossir le trait, trois salarié·es de l'association étaient d'ailleurs présent·es, ce que l'association dément avec évidence. Aussi, dans les articles de Médiapart et Médiacités, une autre personne témoigne et assume avoir tenu ce genre de propos. Elle se présente comme fonctionnaire et choquée de voir ces agissements par ses pairs. Un témoignage qui participe à creuser la tombe du clan Castelain à la dérive depuis plusieurs années.

« Vous n'avez pas honte », c'est ce qui « contribue » à un « climat de violence et de haine » selon la MEL. Et c'est en ça que la loi contre les séparatismes a été sollicitée : le contrat d'engagement républicain veut qu'on n'incite pas à la haine. Sinon, adieu les aides publiques. Au bureau de la MEL où des élu·es dirigeant les différentes tendances politiques sont présents (Castelain, Aubry, EELV...), la décision a été prise sans mesure. Une élue d'opposition rapporte que Castelain, le futur-taulard, a dit « Resubventionner cette association serait une erreur politique grave [...] Je ne lèverai pas cette sanction tant que je n'ai pas des éléments probants ».

6 TOUS LES POLITICIENS DÉTESTENT LES APU ?

Ce n'est pas la première fois que les Ateliers Populaires d'Urbanisme sont menacés de voir leur action sociale réduite. En 2023, le Département du Nord annonçait un virage budgétaire sur son volet « Accompagnement aux Droits Liés à l'Habitat », définançant à terme les trois APU (quartiers du Vieux-Lille, de Fives, et de Moulins). Le Département choisissait de faire la guerre aux allocataires du RSA plutôt que de financer des associations d'accompagnement de locataires en galère. Conséquence : 1 poste en moins pour chaque APU.

Aujourd'hui avec la MEL, c'est pareil : l'APU du Vieux-Lille ainsi menacé pourrait perdre 1 à 2 salarié·es, et accompagner 200 familles de moins par année (470 actuellement). Rien de neuf sous le soleil.

Encore une fois, la loi « contre les séparatismes » est instrumentalisée pour faire taire les oppositions politique, limiter les oppositions dans un contexte de précarité galopante et d'autoritarisme grimpant. Organisons-nous pour exiger son retrait.

(post de CND)